

Bonjour, voici donc le deuxième numéro du bulletin de la pêche dans le canton de St Etienne. Si vous lisez ce texte c'est que vous avez pris ( ou allez prendre) votre carte de pêche à l'aappma de St Etienne et nous vous en remercions. Il est important que nous soyons nombreux pour mieux faire entendre notre voix auprès de la fédération de pêche départementale. Cette année 2014 une légère progression des cartes de pêche avec 225 permis contre 220 en 2013. C'est bien compte tenu du fait que la tendance nationale est plutôt à la baisse !



Truite de la Borne

#### Pour prendre son permis !

Plusieurs vendeurs de cartes :  
- Boulangerie de **St Etienne de Lugdarès** M. Cheylan Eric  
- Restaurant la Vallée **St Laurent les Bains** Mme Françoise Malclès  
- **Cellier du Luc** Mme et M. Louis Palpacuer  
- par internet, sur le site [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr)



Truite de l'Espezonnette

#### Les gardes

Nos trois gardes ont effectué 27 contrôles sans relever aucune infraction. Les pêcheurs semblaient satisfaits de leur saison surtout grâce à des niveaux d'eau élevés particulièrement en été !

#### La vie de l'aappma : le nettoyage

Comme chaque année, nous avons effectué une journée « nettoyage ». 11 bénévoles ont débroussaillé le ruisseau de la Chaze et 9 autres (dont 4 enfants) ont nettoyé les déchets au bord du Masméjean à Huédour. Il est important que les pêcheurs ne soient pas au bord de l'eau que pour pêcher mais aussi pour entretenir. A refaire avec encore plus de bras !



Les débroussaillieurs



Plastiques à Huédour

**La maille modulable :** le CA de l'aappma est toujours favorable à une maille modulable de la taille de capture de la truite 20cm ( sur les petits ruisseaux) 23cm et 25 cm ( sur l'Allier en aval de Luc par exemple). Les demandes ont été transmises à la fédération départementale mais pour l'instant rien de concret...

#### L'ombre commun :



Ombre de l'Allier

devant la raréfaction de ce magnifique poisson, nous avons demandé l'interdiction de sa capture en 2015; la fédé 07 (et 48 pour l'Allier) la DDT ayant bien voulu suivre,

le quota de capture pour les ombres sera de 0. Cela ne résoudra pas le problème de la disparition des ombres mais il y aura peut-être une prise de conscience de ce problème. Pour nous, observateurs de terrain, la disparition de l'ombre, des vandoises et chevesnes vient de la prolifération des cormorans en automne et en hiver mais nos instances dirigeantes ne sont pas convaincues !

#### La régulation des cormorans :

Cette année, nous avons 4 tireurs agréés pour réguler 20 cormorans. Ces oiseaux exercent une prédation très importante sur les poissons de nos cours d'eau. Autopsie d'un de ces oiseaux : 3 truites dans l'estomac, une n'avait pas pondu tous ses œufs et une autre mesurait 32cm...



3 truites dans l'estomac

Nous remercions nos tireurs qui se gèlent souvent pour essayer de protéger nos poissons. Mais cette situation est quand même désespérante !

Si vous avez : **des remarques, des questions, envie de participer aux activités** ... merci de contacter : le secrétaire M. Rouveyrol Cyril 04 66 46 42 63 ou le président M. Bouvier James 04 66 46 84 33